

Structure émettrice CEN Hauts-de-France	Nom des rédacteurs Marie ANGOT
Date de réunion 12/01/2022	Lieu Visioconférence
Participants <u>DREAL Hauts-de-France</u> Guillaume Kotwica & Solène Berton <u>OFB</u> Emmanuelle Latouche <u>CBNBI</u> Benoit Delangue <u>CEN</u> Marie Angot (CEN Hauts-de-France) <u>FREDON Hauts-de-France</u> Margot Degezelle <u>GON</u> Théalie Dhellemmes <u>DDTM 59</u> Frédéric Didelet <u>Cerema</u> Florian Fournier <u>Région</u> Morgan Sartiaux <u>Picardie Nature</u> Sébastien Legris	Document joint Présentation de la réunion
Diffusion du présent relevé de décisions ou compte-rendu : GESTe ¹	

ORDRE DU JOUR

- Rappel des réalisations du GESTe du 15 décembre 2021
- Présentation des actions et priorisation
- Organisation de la suite du travail à effectuer

1. Rappel des réalisations du GESTe du 15 décembre 2021

Marie Angot (CEN HDF) rappelle le calendrier d'écriture et de validation de la stratégie ainsi que le plan de la stratégie et la structure des fiches ont été validés. Elle rappelle également que seules les actions des axes Gestion et Prévention ont fait l'objet de la priorisation. La réunion du jour permettra donc de poursuivre ce travail pour les 3 derniers axes.

>> *Pour plus de détails, consultez la présentation du 15/12/2021.*

¹GESTe : Groupe d'expertises scientifique et technique

2. Présentation des actions et priorisation

Après présentation des critères de priorisation, il a été décidé que deux critères viendront prioriser les actions :

- un critère basé sur l'importance de l'action et de ses enjeux ;
- un critère basé sur la temporalité de l'action.

Le tableau ci-dessous présente les éléments associés à chaque action tels que le ou les coordinateurs, les partenaires ainsi que le critère de priorité basé sur l'importance de l'action. L'intitulé de chaque action est détaillé en annexe 1.

AXE	ACTION	COORDINATEUR(S)	PARTENAIRE(S)	PRIORITE
1	1.1.1.1	CBNBI - CEN	GESTe - Experts - UMS PatriNat	1
1	1.1.1.2	DREAL	GESTe - DDT(M) - CEN	1
1	1.1.1.3	CEN	GESTe - CBNBI - DDT(M)	1
1	1.2.1.1	CEN	GESTe - réseaux de la GRéB	1
1	1.2.1.2	CBNBI - GON - Picardie Nature	GESTe - OFB - Fredon - réseaux de référents - acteurs de terrain	2-3.
1	1.2.1.3	CEN	GESTe	2-3.
1	1.2.2.1	CEN	GESTe	3
1	1.2.2.2	CEN	GESTe	2-3.
1	1.2.2.3	CEN	GESTe	2-3.
1	1.2.2.4	CEN	GESTe	2
1	1.2.3.1	DREAL - OFB	GESTe - DDT(M)	2
1	1.2.3.2	DREAL - OFB	GESTe - DDT(M)	3
1	1.2.3.3	DREAL - OFB	GESTe - DDT(M)	2
2	2.1.1.1	CEN	GESTe - Tout acteur	1
2	2.1.2.1	CEN	GESTe - Tout acteur	1
2	2.2.1.1	CEN - DREAL	GESTe - Tout acteur	1
2	2.2.1.2	CEN	GESTe	2
2	2.2.1.3	CEN - Cerema	DREAL - AEAP	1
2	2.2.2.1	CEN	GESTe	2
2	2.2.2.2	CEN	GESTe	2
2	2.2.2.3	CEN	GESTe	2
2	2.2.2.4	Tout acteur	-	3
2	2.2.3.1	CEN	GESTe	1
2	2.2.4.1	Tout acteur	GESTe	1
2	2.2.4.2	Cerema	AEAP - CEN - DREAL	1
2	2.2.4.3	CEN	GESTe - CEN	1
2	2.2.4.4	Cerema	GESTe - CEN	1
2	2.3.1.1	Tout acteur	GESTe	2
2	2.3.1.2	Tout acteur	GESTe	2
3	3.1.1.1	CBNBI - Picardie Nature - GON	GESTe	2
3	3.1.1.2	Tout acteur	GESTe	3
3	3.1.1.3	GESTe	-	2
3	3.2.1.1	GON - Picardie Nature	GESTe	1
3	3.2.1.2	CEN	GESTe - GON - Picardie Nature	1
3	3.2.2.1	CEN	GESTe - Tout acteur	1
4	4.1.1.3	Tout acteur - GRéB	GESTe	2
4	4.1.1.1	CEN - GRéB	GESTe	2
4	4.1.1.2	CEN - GRéB	GESTe	2
4	4.1.1.4	CEN - GRéB	GESTe - CPIE - Picardie Nature - GON	1
4	4.1.1.5	CEN - GRéB	GESTe	1
4	4.1.2.1	CEN	GESTe - DREAL	1
4	4.1.2.2	CEN - DREAL	GESTe - CBNBI - Fredon - cnfpt	1
4	4.1.2.3	CEN	GESTe - GON - CBNBI - Fredon	1
4	4.1.3.1	CEN - DREAL	GESTe - CBNBI - cnfpt	1
4	4.2.1.1	CEN - DREAL	GESTe - Tout acteur - GRéB	1
4	4.2.1.2	CEN - DREAL - Cerema - Fredon	GESTe - Tout acteur	1
4	4.2.2.1	Picardie Nature - GON	GESTe - CBNBI - Tout acteur	1
4	4.2.2.2	CEN - DREAL	GESTe	1
4	4.2.2.3	CEN	DREAL	1
4	4.2.2.4	CEN	Tout acteur - DREAL	1
4	4.2.2.5	CEN	GESTe - Associations de collectivités - CERDD	1
4	4.2.3.1	CEN	GESTe	1
4	4.2.3.2	Tout acteur	-	1
5	5.1.1.1	GESTe	GRéB	1
5	5.1.1.2	CEN	DREAL	1
5	5.1.1.3	GESTe	-	1
5	5.1.2.1	CEN - DREAL	Tout acteur	1
5	5.1.2.2	GESTe	-	1
5	5.1.3.1	CEN - GESTe	CBNBI - UPJV	1
5	5.1.3.2	CEN - OFB	DREAL	2
5	5.1.3.3	GESTe	GRéB	1
5	5.1.3.4	GESTe	-	1
5	5.2.1.1	GESTe	-	1
5	5.2.1.2	CEN	GESTe	1

Lorsqu'un niveau de priorité 2-3 a été donné, une réflexion supplémentaire sera nécessaire pour statuer sur le coefficient. Toutes les actions n'ont pu être considérées lors de la réunion par manque de temps. Une prochaine réunion permettra ainsi de terminer ce travail.

4. Prochain rendez-vous

Une réunion aura lieu le **3 février 2022** de **9h30 à 12h30** pour finaliser la priorisation des actions et attribuer des périodes de mise en œuvre à chaque action.

Contacts

m.angot@cen-hautsdefrance.org

guillaume.kotwica@developpement-durable.gouv.fr

ANNEXE 1

ACTION	INTITULE
1.1.1.1	Produire une liste hiérarchisée des espèces exotiques envahissantes
1.1.1.2	Etablir des priorités parmi la liste hiérarchisée des espèces exotiques envahissantes
1.1.1.3	Etablir un document d'aide à la priorisation des actions de gestion
1.2.1.1	Constituer un réseau de référents régionaux aptes à assurer la veille
1.2.1.2	Maintenir en continu une veille sur les EEE potentielles et les EEE susceptibles d'entrer sur le territoire
1.2.1.3	Travailler en transfrontalier et en inter-régional pour optimiser la surveillance
1.2.2.1	Lister les structures régionales des secteurs privés concernées par la thématique
1.2.2.2	Communiquer auprès des secteurs de production, vente et utilisation de plantes exotiques envahissantes
1.2.2.3	Inciter les jardinerías et animaleries à informer du caractère envahissant des espèces en vente
1.2.2.4	Communiquer auprès des acteurs de l'aménagement du territoire
1.2.3.1	Améliorer la sensibilisation des services de l'Etat
1.2.3.2	Concevoir des outils d'aide à la compréhension de la réglementation pour les acteurs du contrôle
1.2.3.3	S'assurer de la prise en compte des EEE dans les plans de contrôle
2.1.1.1	Relayer en région le Life EEE porté par la Fédération des CEN et initier la démarche de mise en place d'une brigade d'intervention
2.1.2.1	Définir une chaîne de décisions pour systématiser la circulation de l'information
2.2.1.1	Organiser des événements d'échanges et de rencontre pour créer du lien entre les acteurs de gestion
2.2.1.2	Développer un forum ou plateforme d'échanges pour générer des échanges entre acteurs professionnels
2.2.1.3	Créer un annuaire cartographique comprenant les missions et les coordonnées de chaque acteur EEE régional
2.2.2.1	Valoriser les documents existants d'aide à la gestion
2.2.2.2	Produire une charte de bonnes pratiques et un code de conduite à destination des entreprises d'aménagement du territoire (PEE)
2.2.2.3	Mutualiser et valoriser les documents d'identification des espèces exotiques envahissantes
2.2.2.4	Expérimenter de nouvelles méthodes
2.2.3.1	Identifier les structures de valorisation des bio-déchets
2.2.4.1	Produire des REX pour toute intervention de gestion indépendamment du bilan (positif ou négatif) des opérations
2.2.4.2	Mettre en ligne un outil de cartographie des interventions de gestion
2.2.4.3	Communiquer les REX auprès du Centre de ressources EEE Hauts-de-France
2.2.4.4	Communiquer les REX auprès du Cerema, coordinateur de la cartographie des interventions de gestion
2.3.1.1	Valoriser le végétal local lors de travaux d'aménagement
2.3.1.2	Inscrire la valorisation du végétal local dans les CCTP des marchés publics d'aménagement
3.1.1.1	Etudier la faisabilité d'un outil de signalement des EEE via Géo2France ou développer les outils existants pour faciliter le signalement des EEE
3.1.1.2	Engager des expérimentations pour tester de nouvelles méthodes de lutte ou de gestion
3.1.1.3	Encadrer et accompagner les expérimentations de gestion via un collectif d'experts
3.2.1.1	Consolider l'Observatoire régional des EEE animales et le mettre en lien avec le SINP
3.2.1.2	Organiser une synthèse annuelle des données comprenant une cartographie globale des données de présence des EEE flore et faune
3.2.2.1	Mener une veille bibliographique participative et alimenter le Centre de ressources régional en lien avec le Centre de ressources EEE national
4.1.1.1	Organiser des animations et chantiers nature à destination du grand public
4.1.1.2	Sensibiliser les étudiants des secteurs professionnels concernés par les EEE
4.1.1.3	Intégrer la thématique dans les projets éducatifs et scolaires
4.1.1.4	Recenser et concevoir des outils de communication pour communiquer auprès du grand public
4.1.1.5	Réfléchir aux messages à transmettre au grand public en s'appuyant sur les autres objectifs de la stratégie
4.1.2.1	Créer une rubrique à destination des élus sur le Centre de ressources EEE régional
4.1.2.2	Organiser des formations à destination des élus et des services techniques
4.1.2.3	Concevoir des outils pour communiquer auprès des élus et des services techniques
4.1.3.1	Organiser des formations à destination des gestionnaires d'espaces en lien avec la brique RÈGNE de la GRèB
4.2.1.1	Organiser des événements d'échanges et de rencontre pour créer du lien au sein du réseau EEE Hauts-de-France
4.2.1.2	Organiser des journées techniques
4.2.2.1	Promouvoir l'observatoire régional des EEE animales
4.2.2.2	Concevoir et animer le Centre de ressources régional EEE
4.2.2.3	Créer et animer une liste de discussion
4.2.2.4	Produire et alimenter une newsletter mensuelle
4.2.2.5	Dresser un plan de communication
4.2.3.1	Identifier des têtes de réseau vers qui orienter les questions et les acteurs en recherche d'information via le Centre de ressources EEE Hauts-de-France
4.2.3.2	Systématiser la remontée d'informations des acteurs du réseau vers le Centre de ressources EEE Hauts-de-France
5.1.1.1	Mobiliser les décideurs et les financeurs
5.1.1.2	Réunir et tenir informé le GESTe
5.1.1.3	Organiser des groupes de travail thématiques
5.1.2.1	Présenter la stratégie régionale en région et à l'échelle nationale
5.1.2.2	Valoriser les actions des acteurs régionaux
5.1.3.1	Mettre en cohérence les politiques publiques et inclure la stratégie et ses actions aux briques thématiques de la GRèB
5.1.3.2	Impulser une dynamique pérenne entre la recherche et la gestion
5.1.3.3	Développer la collaboration avec les acteurs du milieu marin
5.1.3.4	Développer les relations avec les régions et pays voisins
5.2.1.1	Identifier des indicateurs de suivi et de résultats des actions menées dès la conception de la stratégie
5.2.1.2	Faire un bilan annuel et final de la stratégie sur la base des indicateurs identifiés